

Centre de formation Auto-Moto-Scooter



www.auto-ecole-taysse.com

Driving School T@ysse FC

GRADIGNAN
Centre commercial de Laurenzanne
-Face à la Mairie-
05 56 75 04 80

ACCUEIL ET SEANCES DE CODE
GRADIGNAN
Le lundi de 14h à 19h
Du mardi au vendredi de 13h à 19h
Le samedi de 11h à 13h et de 14h à 18h
VILLENAVE D'ORNON
Le lundi au vendredi de 14h à 19h
Le samedi de 15h à 18h

VILLENAVE D'ORNON
529 Route de Toulouse
À 200 m du lycée Vaclav Havel
05 56 75 23 57



Retrouvez-nous sur Facebook ! : **TAYSSE FC**

Et sur notre site internet ! : www.auto-ecole-taysse.com

FORMATION MOTO sans code



A2 (18 ans) et A1 (16 ans)

EXPERT 20H	AMATEUR 25H	DEBUTANT 30H
549€ *	674€*	799€*

Formule leçons de conduite (20H minimum obligatoire)
Frais d'accompagnement au 1^{er} passage à l'examen du plateau Frais
d'accompagnement au 1^{er} passage à l'examen de la circulation Frais
de dossier

Documents, livret de suivi et vignette



**(Le règlement peut se faire en 3 fois sans frais : un 1er à l'inscription , puis à la 6^{ème} et 16^{ème} heure de conduite).*

AUTRES PRESTATIONS :

- Frais d'accompagnement à l'examen (si échec à un examen) : 67.50€
- Heure de conduite (cours collectif) : **28€**
- Livre de code moto : 25€
- Frais de redemande de permis 30 € (quand celle-ci n'a pas été validé par le demandeur dans les délais prévus sur « ants ») (**Agence Nationale des Titres Sécurisés**)
- Frais de demande de titre du permis de conduire après obtention du permis sur « ants » 30€

DOCUMENTS A FOURNIR POUR L' INSCRIPTION DEPUIS LA DEMATERIALISATION DES DEMANDES DE PERMIS DE CONDUIRE :

Lors de votre inscription à l'auto école, vous devrez fournir en fonction de votre situation obligatoirement **une adresse mail** n'ayant jamais servi à créer un compte sur le site « ants » (**Agence Nationale des Titres Sécurisés**) et un n° de tel.

- Une pièce d'identité recto-verso en cours de validité
 - Permis de conduire recto-verso si demande d'une nouvelle catégorie
 - **E- Photo uniquement** (4 photos numérique valable 6 mois) voir modèle ci dessus
 - De 17 ans à 25 ans la journée de l'armée, JDC /attestation provisoire en instance de convocation/attestation d'exemption (contacter le 05.57.85.10.12 pour les obtenir)
 - ASSR 2^{ème} niveau ou ASR si vous êtes né après 1987 et pour un premier permis
 - Justificatif de domicile à votre nom ou le nom de la personne qui justifiera être votre hébergeant** :
 - (1^{ère} feuille de l'avis d'imposition ou de non imposition, ou quittance de loyer non-manuscrite, ou facture de moins de 6 mois (tel fixe ou mobile/gaz/électricité/eau)
 - 2 enveloppes A5 affranchies vierges sans inscriptions.
- Pour les personnes mineures :*
- Une pièce d'identité recto-verso en cours de validité du représentant légal
 - Livret de famille (pages des parents et de l'enfant concerné par le permis)
- Pour les personnes mineures et/ou hébergés** :*
- Pièce d'identité recto-verso en cours de validité de l'hébergeant qui figure sur le justificatif de domicile
 - Une attestation sur l'honneur de l'hébergeant qui figure sur le justificatif de domicile datée et signée de l'hébergeant et de l'hébergé.

REFORME 2016	PERMIS	AGE	FORMATION	VEHICULE
	AM	Dès 14 ans et +	7 heures de formation	50 cm ³
	A1	Dès 16 ans et +	Code valable ou à repasser + 20 heures de formation (minimum obligatoire)	Motos, scooter et tricycles 125 cm ³ Puissance ≤ 11 kW (=14,9 CV)
	A2	Dès 18 ans	Code valable ou à repasser + 20 heures de formation (minimum obligatoire)	Motos 400 / 600 cm ³ Puissance ≤ 35 kW (47,5 CV)
	A	Après 2 ans de permis A2	Formation de 7 h pour accéder à toutes les cylindrées pour les A2 à partir de 2 ans de permis A2.	Motos toutes cylindrées

Le code reste valable 5 ans avec ou sans permis

auto-moto-ecole
TAYSSE F.C

www.auto-ecole-taysse.com

C.C. Laurenzanne
face Mairie
33170 Gradignan

529 rte de Toulouse
Pont de la Maye - face lycée Vaclav Havel
33140 Villenave d'Ornon

05 56 75 04 80

05 56 75 23 57